



## Terminus ouest du futur RER toulonnais : Saint Cyr sur Mer proposée par le comité de pilotage

L'accès aux documents cités se fait par les liens en [bleu souligné](#) dans le texte.

Vous avez manqué nos précédentes Newsletters sur le sujet, retrouvez les [06/12](#) et [28/12](#)

### De quoi parle-t-on ?

#### St CYR très probable future gare terminus ouest du « RER toulonnais »

Saint Cyr sur Mer accueillera donc très probablement la future **gare terminus ouest de la navette toulonnaise**. C'est ce que, **à l'unanimité**, le « comité de pilotage » (COFIL) du projet le Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), a proposé au ministre des Transports lors de sa réunion du 7 Janvier.

Nous saluons cette décision et la création sur notre commune, au bénéfice de l'ensemble des habitants et visiteurs de l'ouest varois, à côté de cette gare moderne et fonctionnelle, d'un **pôle d'échanges multi modal** à la hauteur des enjeux des prochaines décennies.

#### St CYR, un choix « repêché », amplement justifié et logique...

A l'automne 2019, la SNCF a lancé sa première consultation pour savoir **où implanter le terminus ouest** du projet de RER toulonnais, composante essentielle pour le Var de la phase 1 de la LNPCA. Mais n'était proposé qu'un choix entre LA SEYNE et OLLIOULES ! ....

Notre association a alors pris une part très active dans la **promotion de St CYR comme alternative** pour cette gare terminus, en diffusant notamment très largement auprès des responsables politiques associatifs le dossier accessible [ici](#).

Une implantation à LA SEYNE n'aurait apporté que peu de valeur ajoutée aux usagers du train, actuels et potentiels, et le conseil municipal d'OLLIOULES a voté à l'unanimité contre ce terminus dans cette commune.

Nous avons eu une première satisfaction, car le COFIL, dans son avis du 22 Novembre 2019, demandait au ministre que la SNCF étudie l'option « St CYR ». Le 23 Juin 2020, le ministre donnait une suite favorable à cet avis (accessible [ici](#)) et demandait à la SNCF d'étudier, en liaison avec les élus concernés, 3 sites pour cette implantation : **LA SEYNE, SANARY et ...St CYR**

La SNCF a donc procédé à une nouvelle consultation, en Novembre en Décembre 2020, pour éclairer **le choix entre SANARY et St CYR** (LA SEYNE ayant été écartée pour les raisons mentionnées plus haut)

#### Le COFIL a conclu cette phase de consultation en recommandant St CYR à l'unanimité

Nous nous félicitons que l'ensemble des partenaires de ce projet aient pris en compte les impacts environnementaux, territoriaux et économiques et les enjeux de développement durable et d'aménagement du territoire qui justifiaient ce choix.

### Un projet essentiel pour St CYR, dont il faut limiter au maximum les impacts négatifs

S'ouvre donc aujourd'hui une nouvelle étape, celle de la définition et de la **localisation** précise, au sein de la commune, de cet **équipement**

**structurant**, tant pour l'exploitation ferroviaire que pour la mise en place à Saint Cyr et sur la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume de véritables infrastructures de mobilité, au service de tous et favorisant les modes doux.

En effet, contrairement à ce que peut laisser penser le dossier de consultation diffusé par la SNCF, **il existe une autre implantation possible** pour cette gare, qui limiterait à la fois le coût et les impacts négatifs du projet, qui ont été mis en avant par les opposants à cette implantation, dont nous avons bien entendu et étudié les critiques.

Nous regrettons vivement que le dossier de consultation ne se soit appuyé que sur une seule variante, prenant comme prérequis une intégration très contrainte de la gare au sein de l'opération d'aménagement programmé (OAP) « Pradeaux Gare » chère au Maire de Saint Cyr sur mer, alors même qu'une solution **moins coûteuse**, présentant **moins d'impacts sur l'utilisation du foncier, bâti et agricole** et offrant de **meilleurs accès** et une **praticité accrue**, est envisageable.

Les objections exprimées par la population lors de la consultation menée par SNCF Réseau concernent d'ailleurs en grande majorité ce projet urbain « Pradeaux Gare » plus que le projet SNCF, au travers d'une présentation qui amalgamait ces deux périmètres.

**Cette solution, nous la portons activement depuis près de 10 ans**, avec les associations « Saint Cyr 2020 » puis « St Cyr citoyenne, écologique et sociale » qui l'a remplacée, mais aussi au sein du Conseil municipal grâce à nos élus qui s'y sont succédé depuis 2014.

Nous avons déposé un [dossier](#) en ce sens, assorti d'un tableau comparatif des différentes variantes, sur le site de la concertation LNPCA,

Nous prôtons une **implantation plus à l'ouest**, entre la sortie de l'autoroute et Aqualand (notre variante n'est éloignée vers l'ouest que de 250 mètres du projet SNCF) dans une zone en friche, avec les parkings d'Aqualand vides 9 mois de l'année, un accès direct par autoroute pour les habitants des autres communes de l'agglomération (soit 600 circulations automobiles de moins chaque jour en centre-ville de St Cyr), une connexion plus facile avec les grands axes de circulation de la commune, une possibilité de mettre l'avenue des Lecques en sens unique sur toute sa longueur ( tous les saint-cyriens connaissent la dangerosité de cette voie actuellement en double sens) la création d'un réseau de transports en commun, d'itinéraires piétonniers et de pistes cyclables en étoile autour de ce pôle multimodal et très peu d'impacts sur les vignes et les bâtiments.

**Nous demandons donc que cette variante soit étudiée et discutée publiquement**

et que les périmètres respectifs du projet de Pôle d'échanges, sous maîtrise d'ouvrage SNCF, et de l'OAP «Pradeaux Gare », sous périmètre communal ou intercommunal, soient distingués et dissociés, tant dans leurs aspects économiques et conceptuels que dans leurs impacts fonciers et environnementaux.

## Et maintenant...

Le ministre va prendre sa décision, que nous espérons favorable à St CYR...

La SNCF va procéder à des études plus détaillées, notamment sur les impacts fonciers et les expropriations nécessaires.

**Nous nous battons pour que, conformément à notre volonté de développer la démocratie participative, soit organisée une information et un débat autour de deux solutions et non une seule.**

Nous organiserons nous-mêmes des **débats virtuels pour mieux faire connaître notre projet alternatif**, avec une vision constructive et une volonté d'échanges et de partages en toute transparence.

Enfin, nous attirons l'attention des élus responsables de l'agglomération Sud Sainte Baume sur l'impérieuse nécessité de concevoir, connecté sur la future gare et sur son pôle d'échanges multimodal, un **Plan de déplacements urbains** cohérent et ambitieux.

**Nous nous engageons avec détermination et enthousiasme pour que ce beau projet se concrétise au plus vite dans le sens de l'intérêt général** et au bénéfice des habitants de Saint Cyr et des communes environnantes, de Sanary à La Ciotat...

## En conclusion : des conceptions différentes de la démocratie locale

Ce dossier de la gare terminus ouest du RER nous paraît emblématique de conceptions différentes de la démocratie locale et participative.

Au niveau de l'**agglomération Sud Sainte Baume (SSB)** : considérant que l'implantation de cette gare est stratégique pour les habitants de SSB, nous avons sollicités tous les maires de l'agglomération pour que le conseil communautaire qui la dirige se saisisse du dossier, en débattre et prenne position.

Lors de la réunion de ce conseil du 7 Janvier, seuls les maires de BANDOL et du BEAUSSET ont demandé que ce point soit discuté et qu'une motion soit votée. Ils n'ont pas eu gain de cause, le président de l'agglomération, maire de SANARY, déclarant que seuls les maires de St CYR et de SANARY, maîtres chez eux, pouvaient en décider...

Nous considérons anormal que la communauté d'agglomération SSB ne soit pas membre du comité de pilotage du projet LNPCA, qui regroupe toutes les grandes collectivités concernées : la Région, les 3 Départements, les 3 métropoles et des communautés d'agglomération.

Les maires de BANDOL et du BEAUSSET ont soumis le dossier à leurs conseils municipaux, qui en ont débattu et ont voté des motions, favorables au choix de St CYR.

Et à St CYR ? Notre maire, s'il a bien organisé avec la SNCF une réunion privée du conseil municipal d'information sur le dossier de consultation, a ensuite fait la faveur au conseil municipal de lui « réserver la primeur de l'annonce de sa position ». Il nous a lu la lettre qu'il comptait envoyer à la SNCF, déclarant qu'une lettre du maire a plus de poids qu'une motion du conseil municipal...

Signalons que, 3 semaines après notre réunion du conseil municipal, nous ne savons pas si le maire a envoyé sa lettre à la SNCF et n'en avons bien sûr pas copie...

Nous espérons vivement que la suite du processus sera plus démocratique...

## La presse a relayé l'information

**La Provence** les [08/01](#) et [09/01](#) et **Var Matin** le [08/01](#)

Et qu'en pense M. Bernhard, maire de Sanary **La Provence** le [09/01](#)

## Vous avez des questions ?

Afin de pouvoir répondre à vos interrogations, nous vous proposons de nous poser vos questions dès à présent par mail [saintcyrquoise@gmail.com](mailto:saintcyrquoise@gmail.com)  
Nous vous répondrons : connaître vos préoccupations nous permettra aussi d'en parler lors des prochaines concertations municipalité/SNCF.

Nous organiserons prochainement des débats virtuels au cours desquels nous vous présenterons notre projet en détail et pourrons répondre en direct à vos questions.

## Vous voulez nous rejoindre ?

En raison de la crise sanitaire, nous ne pouvons pas organiser de réunions publiques pour nous rencontrer. Notre lien avec vous pour le moment reste de la communication virtuelle. Alors **CONTACTEZ NOUS**  
**Mail : [saintcyrquoise@gmail.com](mailto:saintcyrquoise@gmail.com)**

### **St Cyr citoyenne, écologique et sociale**

Association loi 1901 - RNA n°W832019840

Siège Social : 5, allée des Muriers 83270 Saint Cyr sur Mer

Mail : [saintcyrquoise@gmail.com](mailto:saintcyrquoise@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/stcyrquoiseecologiqueetsociale>

Site : <https://www.equipeolivier.fr/>

**A DIFFUSER SANS MODERATION !!!**

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue